

Puis-je recevoir une aide financière?

Oui, vous pouvez être éligible pour obtenir une aide financière en plus des services d'information et de recrutement.

Les **demandeurs d'emploi** peuvent également recevoir une aide afin de couvrir leurs frais relatifs à:

- leurs déplacements pour se rendre à un entretien d'embauche,
- leur déménagement dans le pays d'accueil,
- une formation en langue,
- la reconnaissance de leurs qualifications.

Les **employeurs (PME)** peuvent éventuellement bénéficier d'une aide financière pour couvrir les frais de formation et d'intégration.

Une agence pour l'emploi *Reactivate* peut vous fournir toutes les informations relatives à cette aide financière.







En savoir plus

Si vous souhaitez trouver un emploi ou publier vos offres d'emploi, prenez contact avec une agence pour l'emploi *Reactivate*. Il est possible que les services directs ne soient pas disponibles dans tous les pays participants, mais les agences pour l'emploi *Reactivate* peuvent aider les demandeurs d'emploi et les employeurs de tous les États membres de l'UE.

Trouvez le point de contact le plus proche et renseignez-vous à propos de *Reactivate* sur: eures.europa.eu

(veuillez suivre le «lien *Reactivate*» situé sur la page d'accueil ou lancer une recherche dans les sections «Demandeurs d'emploi» ou «Employeurs»)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

-  EURESjobs
-  EURESjob
-  EURES (Company Page)
-  EURES Europe



Office des publications

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2017

© Union européenne, 2017
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Photos: © Shutterstock
Printed in Belgium



Commission européenne



Reactivate

Aperçu pour les demandeurs d'emploi et les employeurs

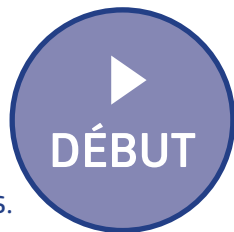
Le dispositif de mobilité de l'Union européenne (UE) pour les demandeurs d'emploi âgés de plus de 35 ans

eures.europa.eu



Qu'est-ce que *Reactivate*?

Reactivate est un dispositif de mobilité destiné aux demandeurs d'emploi âgés de plus de 35 ans.



Les services proposés dans le cadre de ce dispositif sont destinés aux demandeurs d'emploi comme aux employeurs:

- En tant que **demandeur d'emploi**, *Reactivate* peut vous aider à trouver un emploi, un stage ou un apprentissage dans un autre État membre de l'UE.
- En tant qu'**employeur**, *Reactivate* peut vous aider à pourvoir vos postes vacants en vous mettant en relation avec des demandeurs d'emploi motivés de toute l'Europe.

Ces services sont gratuits et adaptés à vos besoins. Les postes proposés doivent être d'une durée minimale de six mois (les périodes plus courtes peuvent convenir pour des stages).

Les atouts de *Reactivate*

En mettant en contact les demandeurs d'emploi et les employeurs (et vice versa) dans l'ensemble de l'UE, *Reactivate* peut vous aider à trouver les offres d'emploi que vous cherchiez, et renforcer la compétitivité des entreprises de l'UE.

DEMANDEURS D'EMPLOI

Êtes-vous...

- ▶ âgé de plus de 35 ans? ✓
- ▶ un citoyen ou résident légal d'un État membre de l'UE? ✓
- ▶ en proie à des difficultés pour trouver un emploi ou une formation dans votre pays? ✓
- ▶ prêt à déménager et à travailler dans un autre État membre de l'UE? ✓

Si c'est le cas, le dispositif *Reactivate* est peut-être fait pour vous. *Reactivate* est ouvert à des candidats ayant divers parcours en termes d'éducation et/ou d'expérience professionnelle. Les demandeurs d'emploi qui sont au chômage sont particulièrement ciblés. Si votre candidature est retenue, vous pourrez bénéficier d'un programme d'intégration et de formation en cours d'emploi afin de vous aider à vous intégrer dans votre nouvel emploi et votre nouveau pays.

Astuce!

Si vous séjournez temporairement à l'étranger et que vous êtes éligible pour la **carte européenne d'assurance maladie (CEAM)**, vous pouvez l'utiliser pour accéder gratuitement ou à tarif réduit à des soins de santé, le cas échéant. Vous devrez également prévoir votre propre assurance voyage.

EMPLOYEURS

Êtes-vous...

- ▶ une entreprise ou une organisation établie dans un État membre de l'UE? ✓
- ▶ à la recherche d'employés ayant un certain profil et confronté à des difficultés pour les trouver dans votre propre pays? ✓
- ▶ prêt à engager des travailleurs, des stagiaires ou des apprentis de plus de 35 ans provenant d'autres États membres de l'UE? ✓
- ▶ apte à fournir une formation en cours d'emploi et un soutien à l'intégration aux candidats retenus? ✓

Si c'est le cas, le dispositif *Reactivate* est peut-être fait pour vous. Il s'agit d'un service gratuit qui vous aide à pourvoir vos postes en choisissant un candidat qui peut être situé partout en Europe.

En outre, les petites et moyennes entreprises (PME) peuvent bénéficier de services améliorés, notamment une aide financière (voir verso).

Pays participants:

États membres de l'UE

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

